



InterApi – Interprofession des produits de la ruche
97 boulevard Pereire
75017 Paris
contact@interapi.fr
01.87.76.05.25

Monsieur Didier GUILLAUME
Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation
Hôtel de Villeroy
78, rue de Varenne
75007 PARIS

Paris, le 16 mars 2020

Objet : les apiculteurs face aux mesures prises pour limiter la propagation du virus covid-19

Monsieur le Ministre,

J'ai pris connaissance des dernières décisions et consignes données par le Premier Ministre le 14 mars 2020 afin de ralentir la propagation du virus covid-19 en France. Je comprends et salue ces décisions qui permettront de diminuer la pression sur notre système de santé afin de prendre correctement en charge les malades.

J'entends également les bruits qui courent sur un potentiel confinement total des français dans les jours à venir. Dans cette hypothétique situation les apiculteurs ne pourraient plus travailler et cela les exposerait à des risques économiques importants, dont l'impact pourrait mettre de nombreuses exploitations en péril, surtout après une année 2019 qui a déjà fragilisé la plupart des exploitations.

Ainsi, si une telle décision devait être prise, je demande que des mesures dérogatoires soient mises en place pour les apiculteurs afin qu'ils puissent sortir de chez eux et se déplacer pour continuer à aller voir leurs ruches, collecter les produits de la ruche et déplacer les ruches afin que les abeilles trouvent des ressources alimentaires ou afin d'honorer des contrats de pollinisation, nécessaires pour produire une grande partie de la ressource alimentaire en maraîchage, arboriculture et oléo protéagineux.

En effet, ces déplacements ne présentent pas un facteur de propagation du coronavirus dans la mesure où il n'y a pas de déplacement en groupe et qu'ils n'entraînent pas d'interactions humaines.

Vous remerciant par avance pour l'attention que vous porterez à ma demande, je reste à votre disposition pour l'évoquer et vous apporter toute information complémentaire.

Dans l'attente de votre réponse, recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sincères salutations.

Eric LELONG, Président d'InterApi